

Séance du 1^{er} juin 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 26 mai 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjointes ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Belbaraka, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Iriart, Mme Wagner conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Duhart ; M. Salducci à M. le Maire ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Destin à M. Laiguillon.

ABSENTS : Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Daubisse présente le rapport suivant :

OBJET : ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS – Muséum d'histoire naturelle – Prêt d'une exposition du Muséum à la commune d'Ordiap.

Le Muséum d'histoire naturelle produit chaque année de nombreuses expositions temporaires qu'il met à disposition des musées, associations, lycées et autres types de structures qui souhaitent les emprunter. Cette possibilité permet un large rayonnement du muséum, et plus encore de la Ville de Bayonne.

Le Muséum a été sollicité par la commune d'Ordiap (64) afin d'emprunter l'exposition "Les animaux dans le patrimoine basque", pour une présentation du 5 juin au 2 juillet 2017 dans les locaux de la mairie. Accompagnée d'une traduction intégrale de l'exposition en basque sous forme de livret, elle sera mise en valeur par l'association « Les conteurs du pays ».

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de prêt à titre gratuit de l'exposition " Les animaux dans le patrimoine basque ", sur la base du projet ci-annexé.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur général adjoint